

Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières

RNCP35734 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	333t, 312, 333
Formacode(s)	31817, 31895, 31802
Code(s) ROME	K2110
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	08/07/2021
Date d'échéance	08/07/2024

Certificateur(s)

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

- CPNE des services de l'automobile

<https://www.services-automobiles.fr>

cpne des services de l'automobile

<https://www.services-automobile.fr>

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SARL GRECH BERNABO FORMATION	47903629500067	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Titre « Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières » a été créé par la Commission paritaire nationale de juin 2020.

Le titre FMESR de la branche professionnelle des services de l'automobile a été créé pour remplacer le brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur (B.A.F.M.)

. Cela fait suite à la délibération paritaire n°5-16 relative à l'évolution des certifications du secteur de l'enseignement de la conduite. Le référentiel du titre FMESR a été validé par Commission Paritaire Nationale de juin 2020, et a fait l'objet d'un dépôt légal en juillet 2020.

Conformément à l'accord paritaire national du 20 janvier 2004 et à l'avenant n° 71 du 3 juillet 2014 relatif aux classifications et aux qualifications professionnelles, à l'insertion et à la formation professionnelle, modifié par avenant n° 81 du 19 octobre 2016, étendu par arrêté du 21 mars 2017 (J.O. du 1er avril), un Titre est une certification délivrée par la branche, attestant de l'acquisition des connaissances professionnelles nécessaires pour exercer un emploi correspondant à une qualification de branche.

A chaque qualification de branche est associé, sauf si la certification de la qualification ne peut être reconnue que par un diplôme d'Etat, ou sauf exception définie par la commission paritaire nationale, Titre à finalité professionnelle (Titre) qui est mentionné à la rubrique "mode d'accès" de la fiche de qualification considérée.

Le contenu de chaque certification est décrit dans un "référentiel", document de référence établi par l'ANFA. Le

processus de création et de modification des référentiels de certification est fixé par délibération paritaire adoptée en commission paritaire nationale. Un accord paritaire national annexé à la convention collective définit les publics visés, les conditions d'obtention des Titres, et plus généralement les missions dévolues à l'ANFA pour la gestion du dispositif.

La Commission Paritaire Nationale décide, par délibération paritaire, de la création ou bien de la rénovation d'une fiche de qualification et engage l'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA) dans la conception de la certification afférente. Ce projet est présenté par l'ANFA à un Groupe Technique Paritaire (GTP), composé de « référents qualification » désignés par les organisations patronales et syndicales de salariés pour avis et validation auprès de la CPN.

Un GTP spécifique à la filière est ainsi organisé, au minimum une fois tous les deux ans, afin d'étudier les évolutions du marché du travail et les impacts sur les besoins en compétence des professionnels du secteur.

Ces réflexions sont alimentées par les études réalisées par l'observatoire de la branche.

Le formateur aux métiers de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière assure la formation aux métiers de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en formation initiale et continue. Le Titre Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières est positionné à l'échelon 23 agent de maîtrise dans la Convention collective des services de l'automobile N°3034.

ACTIVITÉS VISÉES

A - Activités pédagogiques

- Recrutement, évaluation et positionnement des candidats,
- Ingénierie pédagogique des formations initiale et continue destinées aux professionnels de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en conformité avec le référentiel en vigueur :
analyse du public cible,
scénarisation pédagogique,
production du contenu, élaboration des supports pédagogiques,
animation de la formation,
évaluation des acquis et de la production des apprenants,
évaluation qualitative et régulation des actions dispensées,
- Appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou à la sensibilisation à la sécurité routière,
- Animation et co-animation de stages de sensibilisation à la sécurité routière,
- Conception et animation d'action de formation.

B - Activités de gestion et d'organisation:

- Participation à la gestion de la relation client et prescripteurs,
- Coordination de l'activité des intervenants dans les actions de formation initiale et continue,
- Gestion de l'ensemble des moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité,
- Création ou actualisation, classement de la documentation pédagogique et veille réglementaire et pédagogique,
- Participation à la réponse à appels d'offres publics ou privés,
- Respect des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et participation à leur mise en œuvre,
- Participation à la construction et au suivi d'un réseau de professionnel autour de la sécurité routière.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Evaluer les besoins en formation afin d'élaborer le contenu de formation
- Elaborer les programmes de formation en définissant des objectifs pédagogiques pour répondre au besoin du secteur
- Concevoir des supports pédagogiques adaptés au public visé pour mener la formation
- Animer et coanimer des formations en tenant compte de la dynamique de groupe
- Analyser les effets de la formation pour évaluer sa pertinence dans une visée d'amélioration
- Apporter un appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou de sensibilisation à la sécurité routière
- Élaborer une stratégie de relation clients afin de fidéliser les clients
- Développer et animer un réseau de professionnels afin de le pérenniser
- Développer une méthode de réponse aux appels d'offres
- Rechercher et exploiter toutes sources d'information, utiliser les technologies de l'information et de la communication

- Gérer les ressources et moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité en tenant compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise
- Évaluer et positionner les candidats avant l'entrée en formation afin de les sélectionner

Blocs de compétences

RNCP35734BC01 — Conception de l'ingénierie de formation et pédagogique appliquée au domaine de l'Education Routière

LISTE DE COMPÉTENCES

- Evaluer les besoins en formation afin d'élaborer le contenu de formation
- Elaborer les programmes de formation en définissant des objectifs pédagogiques pour répondre au besoin du secteur, dans le respect de la réglementation en vigueur liée à l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière
- Concevoir des supports pédagogiques adaptés au public visé pour mener la formation
- Animer et coanimer des formations en tenant compte de la dynamique de groupe
- Analyser les effets de la formation pour évaluer sa pertinence dans une visée d'amélioration
- Apporter un appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou de sensibilisation à la sécurité routière

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Etude de cas portant sur la création de l'architecture d'une action de formation ou de sensibilisation. + Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas.
- Mise en situation à partir d'une observation d'une séquence de formation à la conduite portant sur l'animation d'une action de formation.
- Mise en situation d'une action de formation basée sur une présentation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière, dans le respect de la réglementation en vigueur liée à l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

RNCP35734BC02 — Déploiement de l'offre de formation initiale et continue appliquée au domaine de l'Education Routière

LISTE DE COMPÉTENCES

- Élaborer une stratégie de relation clients afin de fidéliser les clients
- Développer et animer un réseau de professionnels afin de le pérenniser
- Développer une méthode de réponse aux appels d'offres
- Rechercher et exploiter toutes sources d'information, utiliser les technologies de l'information et de la communication et les outils digitaux liés à la création de documents pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas portant le traitement d'une demande client/prescripteur + Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas

RNCP35734BC03 — Gestion et coordination d'actions appliquées au domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer les ressources et moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité en tenant compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise
- Évaluer et positionner les candidats avant l'entrée en formation afin de les sélectionner

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas portant sur l'organisation d'une action de formation ou de sensibilisation + Entretien portant sur la restitution de l'étude de cas

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières exerce dans le secteur de l'enseignement de la conduite automobile et de la sécurité routière. L'activité s'exerce de façon indépendante ou au sein d'un réseau associatif ou en franchise.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières
Formateur d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière
Formateur de moniteur d'auto-école
Directeur pédagogique
Animateurs de stages de sensibilisation à la sécurité routière
Coordinateur d'enseignants
Inspecteur du permis de conduire de la sécurité routière (via concours externe)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Cette certification est encadrée par : Article R213-2 du Code de la route modifié par décret n° 2022-895 du 15 juin 2022

Arrêté du 8 août 2022 modifiant l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label »

Arrêté du 8 août 2022 modifiant l'arrêté du 12 avril 2016 relatif à l'exploitation des établissements assurant à titre onéreux la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Arrêté du 8 août 2022 modifiant l'arrêté du 13 avril 2016 modifié relatif au certificat de qualification professionnelle « responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite »

Arrêté du 8 août 2022 modifiant l'arrêté du 18 décembre 2002 fixant les conditions de réactualisation des connaissances des exploitants des établissements d'enseignement de la conduite, à titre onéreux, des véhicules à moteur et de la sécurité routière et des exploitants des établissements agréés assurant à titre onéreux la formation des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Arrêté du 8 août 2022 modifiant l'arrêté du 26 juin 2012 relatif à l'autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 535
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis d'accès à la formation sont les suivants :

- être titulaire d'un des titres ou diplômes mentionnés à l'article R212-3 et R212-3-1 du code de la route
- avoir au minimum une expérience professionnelle d'un an (1607heures) en tant qu'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière, enseignant de la conduite, hors temps de formation en continu ou discontinu au cours des 5 dernières années

Le jury est composé de trois membres : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un évaluateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 813 €
Selon la branche	6 500 € – 9 900 €
Prise en charge	Branches concernées
7 813 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 900 €	CPN de la branche des Services de l'Automobile, CPNEFP ICGV entreprises de la viande
7 420 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date de décision	08/07/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	08/07/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39726

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.anfa-auto.fr/rncsa/formateur-aux-metiers-de-leducation-et-de-la-securite-routiere>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35734/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	42
Parcours menés à terme	39
Taux d'achèvement	93 %
Période	04/2023 – 07/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	46
----------------------	----

Montant total engagé	321 647 €
Coût moyen par dossier	6 992 €
Durée moyenne	540 h
Période	02/2023 – 07/2024
France compétences	36 %
Reste à charge titulaire	32 %
Régions	16 %
France Travail	15 %
Entreprise	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.